TARN-ET-GARONNE
LE DÉPARTEMENT.fr

PREFECTURE DE TARN-ET-GARONNE
22 SEP. 2020
ARRIVÉE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN & GARONNE

A.D. N° 2020. 1325

Avis portant sur l'ouverture d'un établissement multi-accueil «Tom Pouce» géré par la communauté des communes *Quercy Vert Aveyron*

VU les articles L 2324-1 et suivants du Code de la Santé Publique,

VU le décret n° 2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans,

VU le dossier de demande d'avis reçue en date du 29 juillet 2020,

VU l'avis de Madame Pompèle, infirmière puéricultrice de Protection Maternelle et Infantile, en date du 4 septembre, annexé,

CONSIDÉRANT que les conditions de qualification des personnels, ainsi que les conditions d'installation et de fonctionnement sont conformes aux prescriptions réglementaires,

Article 1 : Un avis favorable est émis à l'ouverture et à la gestion du jardin d'éveil, *rue des hirondelles, 82 800 Nègrepelisse* à compter du *24 août 2020.*

Article 2 : La capacité d'accueil maximum de cet établissement est fixée à 20 places pour des enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans.

Article 3 : L'établissement sera ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

Article 4 : Le présent avis sera transmis à la commune de Saint Étienne de Tulmont

Article 5 : Le présent avis sera affiché et inséré au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Fait à Montauban, le 4 septembre 2020

Le Président,
Christian ASTRUC

Hôtel du Département
100 boulevard Hubert Gouze
B.P. 783 - 82013 MONTAUBAN CEDEX
courrier@ledepartement82.fr
Tél. : 05 63 91 82 00
Fax : 05 63 03 28 52